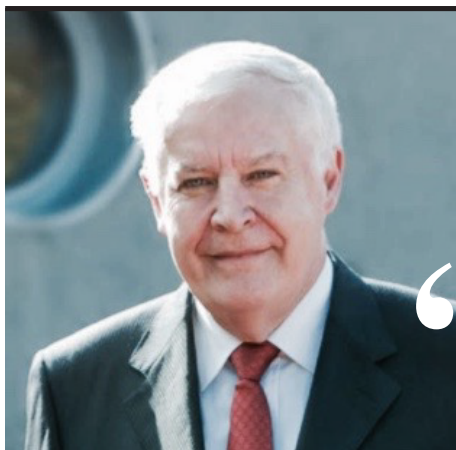


L'Hebdo des AG

N°121 / 20 Juin 2016



Michel Rollier

Président de l'ANSA

“

*Les propositions de l'ANSA
pour relancer l'investissement en actions*”

A lire : les propositions de Michel Rollier pour relancer l'investissement en actions en France, à la suite du colloque de l'ANSA « agir pour la croissance », les compte-rendus des AG de Nokia et Maurel & Prom

Au sommaire cette semaine:

1 **L'invité de la semaine**
Michel Rollier, Président de l'ANSA
«Des réflexions de nos groupes de travail, nous avons tiré la conclusion que des mesures fiscales à prendre d'urgence peuvent immédiatement redonner confiance aux particuliers, comme aux investisseurs institutionnels»

.....pages 2 & 3

2 **Tableau de bord**
Seulement 2 AG et des quorums moins élevés cette semaine

..... pages 4 & 5

3 **Les AG de la semaine**
NOKIA, MAUREL & PROM

..... pages 6

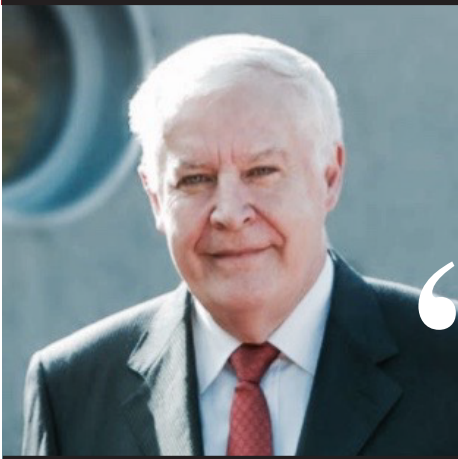
4 **Questions d'actionnaires**
focus sur la gouvernance chez Nokia, sur la stratégie chez Maurel & Prom

..... page 7

5 Les AG à suivre :
Genfit, Numericable, DBV technologies, Sopra Steria, Korian Medica, Orpea, Remy Cointreau

..... page 8

L'invité de la semaine



Michel Rollier

Président de l'ANSA

“

*Les propositions de l'ANSA
pour relancer l'investissement en actions* ”

L'actionnariat est une question centrale pour le financement de notre économie.

Avec ce colloque du 14 Juin, l'ANSA invitait à débattre de l'actionnariat en France ...

L'actionnariat est une question centrale pour le financement de notre économie. C'est même, dans le contexte actuel, un véritable enjeu de société. Ce débat s'adresse à tous : au particulier cherchant un placement pour son épargne, au salarié souhaitant accompagner la croissance de son entreprise, à l'entrepreneur désireux de transmettre son entreprise de génération en génération, aux professionnels du capital investissement cherchant à investir dans des entreprises en croissance, aux gérants qui décident d'investir dans des grandes entreprises cotées ou dans des PME/ETI, enfin aux banquiers et assureurs dont le rôle de prescripteur et d'investisseur est déterminant dans les choix d'investissement.

Vous avez souligné le poids de la fiscalité en France

Depuis 1990, la France a découragé les placements en action, en accroissant fortement le niveau de pression fiscale

Depuis 1990, la France a découragé les placements en action, en accroissant fortement le niveau de pression fiscale, en multipliant les réformes et en compliquant les règles. J'en donnerai deux illustrations chiffrées développées dans une étude publiée par l'ANSA : La fiscalité sur les dividendes a été modifiée 7 fois entre 2005 et 2013.

Et surtout, elle atteint un niveau inégalé par rapport aux autres pays développés: quand une société dégagne un résultat brut de 100, le dividende net de

l'actionnaire sur la base d'un taux marginal d'imposition de 30% est de 40,9 en France pour plus de 53 en GB et en Allemagne. Quand on ajoute l'ISF, l'impôt devient confiscatoire, l'actionnaire peut avoir un rendement négatif de son placement. Ces contraintes fiscales limitent le financement des entreprises et donc leur développement. Elles compromettent le maintien des centres de décision et d'emploi en France.

Vous soulignez l'importance pour les entreprises françaises d'avoir des actionnaires français.

L'actionnariat permet de créer des entreprises, d'en assurer leur développement, d'en préserver les centres de décision. Quelques chiffres que la BPI vient de partager sur l'importance des entreprises de taille intermédiaire : les ETI en France ne représentent que 0,4% des entreprises françaises mais 24% de la population active et 34% des exportations, elles stimulent les emplois indirects. Pour un emploi en ETI, 3,5 emplois indirects sont créés. La vitalité de notre tissu économique dépend de la richesse de notre actionnariat. Non que les actionnaires étrangers ne soient pas les bienvenus, mais parce que, dans un grand pays développé comme la France, si les Français n'investissent pas dans leurs entreprises, les centres de décision se déplaceront de plus en plus vers d'autres pays.

La vitalité de notre tissu économique dépend de la richesse de notre actionnariat.

si les Français n'investissent pas dans leurs entreprises, les centres de décision se déplaceront de plus en plus vers d'autres pays.

L'invité de la semaine

redonner
confiance aux
particuliers

Vous avez, en conclusion de ce colloque, présenté des propositions concrètes

Des réflexions de nos groupes de travail, nous avons tiré la conclusion que des mesures fiscales à prendre d'urgence peuvent immédiatement redonner confiance aux particuliers :

ALLÉGER ET SIMPLIFIER la fiscalité du placement en actions avec un prélèvement forfaitaire à 25% sur les dividendes, prélèvement dégressif en fonction de la durée de détention pour les plus-values

SUPPRIMER l'ISF et la contribution sur les dividendes en espèces

CRÉER un PEA Jeunes, afin d'inciter ces derniers à s'intéresser à la vie des entreprises, et à découvrir le placement en actions

REDUIRE les prélèvements à la charge des entreprises sur les attributions d'actions gratuites aux salariés et à l'épargne salariale

CRÉER un plan de transmission générationnelle d'actions bénéficiant d'exonération de droits de mutation à titre gratuit, en contrepartie d'un engagement de conservation de 10 ans

LANCER un compte Investisseur bénéficiant d'un sursis d'imposition pour les plus-values en cas de maintien d'un investissement en actions dans des PME ou ETI

Du côté des investisseurs professionnels, parmi les mesures à prendre pour relancer l'investissement en actions :

FAVORISER l'investissement en actions au travers des dispositifs de retraites supplémentaires

AGIR sur la fiscalité et la réglementation des investisseurs institutionnels

CRÉER des fonds attractifs pour partie investis en actions

PROMOUVOIR l'investissement en actions dans les PME / ETI

Quelle est la prochaine étape ?

Rendez-vous à la rentrée, où nous publierons un livre blanc reprenant le diagnostic et les propositions, enrichies des débats de ce jour, convaincus qu'elles éclaireront les gouvernants dans leurs futures décisions.

relancer
l'investissement
en actions

BIOGRAPHIE

Mardi 14 juin 2016, Palais Brongniart

ANSA
Association Nationale des Sociétés par Actions

ACTIONNARIAT EN FRANCE
AGISSONS D'URGENCE POUR LA CROISSANCE

Alors que les entreprises françaises ont besoin de capitaux pour se développer, l'actionariat français doit être encouragé.
L'Association Nationale des Sociétés par Actions, et ses partenaires vous donnent rendez-vous pour

une matinée de débats
mardi 14 juin 2016 de 8h15 à 14h30
au Palais Brongniart, Paris 2^e

Avec la participation d'Emmanuel Macron,
Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique

Né en 1944, Michel Rollier est diplômé de l'Institut Politique de Paris (1967) et de l'Université de Droit de Paris (DESS 1968). Il entre en 1971 chez Aussead-Rey (Groupe International Paper), sera contrôleur de gestion, directeur d'unité opérationnelle, Directeur Financier. Il est nommé Directeur Général Adjoint en 1994.

Il entre en 1996 comme Directeur du Service Juridique du Groupe Michelin et Directeur des Opérations Financières. En 1999, il sera Directeur Financier et Juridique du Groupe et membre du Conseil Exécutif. Il est nommé Gérant associé commandité de la Compagnie Générale des Etablissements Michelin en mai 2005, auprès de Edouard Michelin et René Zingraff. Puis, du 27 mai 2006 au 11 mai 2012, Michel Rollier assure seul la Présidence du Groupe.

Il est aujourd'hui Président du Conseil de Surveillance de Michelin, Président du Conseil d'Administration de Siparex Associés, Président du Conseil de Surveillance de Somfy S.A.

Il est Membre du Haut Comité de Gouvernement d'Entreprise, et Président de l'Association Nationale des Sociétés par Action (ANSA). Depuis le 15 mai 2012, Michel Rollier assure la Présidence de la Plateforme Automobile Française (PFA).